
Gouvernance de l'eau et les mobilisations sociales face à les infrastructures hydrauliques.

Water Governance and Social Mobilizations versus the Hydraulic Infrastructures.

Torres Bernardino Lorena

Triangle : action, discours, pensée politique et économique (TRIANGLE) École Normale Supérieure - Lyon, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Monnet [Saint-Etienne], Institut d'Études Politiques [IEP] - Lyon, Centre National de la Recherche Scientifique: UMR5206,
lorena.torres_bernardino@sciencespo-lyon.fr

RÉSUMÉ

Au plan mondial, la gestion de l'eau, comme une problématique environnementale, devient chaque jour plus préoccupante. Si les gouvernances ne s'amendent pas, cette situation aura pour conséquence l'augmentation de conflits pour l'eau entre pays voisins, gouvernements, communautés et individus ayant des ressources communes. Face à cette situation, il faut non seulement envisager une vision partagée de la gestion des ressources mais aussi façonner des engagements de nature politique pour résoudre ces problèmes à différentes échelles. Et aussi, quand l'eau transcende les limites territoriales des juridictions classiques des communes ou des États, les conflits peuvent surgir à cause des "frontières" institutionnelles quand manque l'eau. Dans le cas des projets de barrages les limites territoriales sont multiniveaux, à cause de l'infrastructure projetée ou de l'objectif du barrage, tant pour le transfert interbassin comme le cas du barrage El Zapotillo au Mexique, ou pour l'approvisionnement en eau pour un secteur spécifique, comme le cas du barrage Sivens en France.

ABSTRACT

Globally, the water management, as an environmental concern, reveals how a new issue is integrated to a State's political administration. The study of public policy for water usage is a case study of the closed nature of the institutions in charge with the creation and dissemination of water usage policies as well as the collective action brought forth by various advocacy groups concerned with the topic. Likewise, the study of the various processes that lead to action in this sector and their impact on both the environment and society is linked to a collective action designed for the environment, industry and advocacy groups, and the stewardship of water resources is a vital component of this developing conflict. In the case of the Dams Projects, the territorial limits are multilevel, because of the infrastructure planned or of the objective of the dam, either by the water transfer as the case of "El Zapotillo Dam" in Mexico, or for the water supply for a specific sector, as the case of "Sivens Dam" in France.

MOTS CLES

Barrages ; Coalitions ; Conflit pour l'eau ; Rivières, Société civile.

KEY WORDS

Dams; Coalitions; Water conflicts; Rivers ; Civil Society.

1. INTRODUCTION.

L'objectif est d'analyser et comparer deux conflits pour la construction de barrages (Sivens en France et Zapotillo au Mexique), à partir de l'identification du régime dans lequel ils se développent. Dans chaque cas, la lutte contre le barrage a construit de nouvelles formes de réseaux politiques avec la formation de coalitions multiniveaux. Il s'agit d'analyser un régime de l'eau où gravitent organisations internationales (gouvernementales ou non), experts scientifiques et multinationaux de la mise en service de l'eau ; ainsi d'identifier les conflits hydriques les plus représentatifs au Mexique et en France actuellement : Le conflit pour la construction du Barrage "Zapotillo" dans l'état fédéré Jalisco, et le conflit généré par la construction du Barrage de "Sivens" dans la commune de Lisle-sur-Tarn. L'étude comparative montrera l'origine et l'impact de l'action de la société civile dans deux contextes de gouvernance à partir de des deux notions théoriques complémentaires de politique publique et de coalition. Cette communication vise à concevoir une méthode qui mette en évidence les pouvoirs afin d'identifier les sources de difficultés dans la gouvernance de l'eau au Mexique et en France, c'est-à-dire les difficultés récurrentes d'application des politiques publiques et de régulation des conflits. L'étude de la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau dans le contexte actuel de "transition écologique" ne peut se contenter d'analyser la gestion technique de l'eau ; elle doit questionner les déplacements des conflits et les conditions sociales d'appropriation des nouvelles données environnementales (Massardier, Poupeau, et. al. 2014).

1.1 Les terrains.

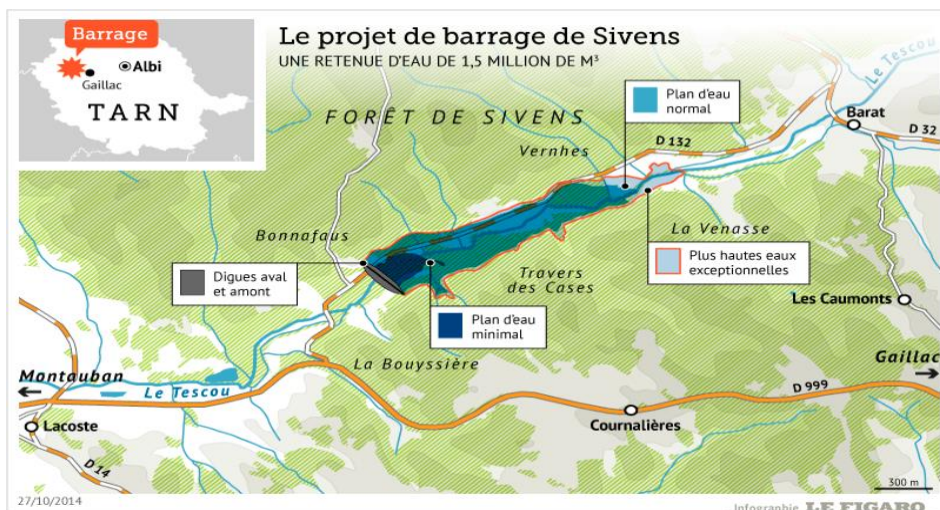
Le conflit est un constructeur de normes et appartient aux facteurs de changement social (Tilly et Tarrow). L'eau, pour être à la fois un sujet de dispute, d'action publique et de construction multiniveaux de légitimité pour les acteurs devient un objet d'étude en sciences politiques. "Il s'agit d'un domaine hybride en termes d'action publique dans la mesure où il regroupe aussi bien des programmes peu finalisés telle la réalisation de schémas de gestion territoriale de la ressource aquatique que des interventions réglementaires classiques du type de la police administrative de l'eau" (Lascoumes et Le Bourhis 1996). Le travail sur deux terrains doit être mené afin de comprendre les logiques multiniveaux à l'œuvre dans la formation des coalitions, dans la perspective d'une étude comparative plus large du champ international. Le travail de terrain a été réalisé dans les régions où chaque conflit se trouve, spécifiquement, dans la zone de construction des barrages dans chaque pays.

La lutte actuelle contre le barrage Zapotillo est d'échelle régionale car elle mobilise la région du Jalisco (Mexique) appelée "Los Altos" et la Zone Métropolitaine de Guadalajara (4 millions d'habitants). En plus de la tension politique qui a été créée entre la ville qui a besoin d'eau (Guadalajara), il est prévu un transfert interbassin vers la ville de León (près de 2 millions d'habitants).



Conagua, 2017, Mexique.

Le Barrage de Sivens était prévu sur la rivière du Tescou le long de la forêt du Sivens sur la commune de Lisle-sur-Tarn (près de Gaillac, Tarn 81). La réalisation du barrage devait entraîner la destruction par ennoisement de 12.7 ha de zones humides et indirectement, la perte de fonctionnalité de 5,4 ha. Le code de l'environnement français interdit la destruction, l'altération ou la dégradation des habitats naturels ou des habitats d'espèces lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou que les nécessités de la préservation du patrimoine naturel le justifient, comme c'est le cas pour la zone humide du Testet.



Le Barrage de Sivens, Le Notre Dame des Landes du Sud, 2014, en :

http://www.lefigaro.fr/assets/infographie/print/1fixe/201444_barrage_sivens_tarn.png

Le Barrage Sivens était un projet hydraulique qui associait le niveau national avec la région et deux départements (Tarn et Tarn-et-Garonne). La mobilisation a été locale et même diffuse, mais après la mort du jeune Rémi, la mobilisation a eu une portée nationale, peut-être davantage chez les jeunes. Sa portée est encore au plan national, cependant s'est conformé comme un mouvement social contre les grands ouvrages (imposés et inutiles aux dires des opposants), même qui a été fortifié par l'appui de groupes de Notre Dame - de Landes. Ainsi ce conflit pour l'eau a actuellement un impact médiatique dans tout la France.

Il faut souligner que dans les deux cas, la construction des barrages est arrêtée grâce à la mobilisation de diverses coalitions qui ont recouru à diverses actions politiques, sociales et juridiques.

2 DÈS CONFLITS POUR L'EAU À LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE : POUR QUOI LE COMPARATISME ?

Pour l'étude comparative les différences entre les deux pays sont révélatrices de deux styles de gouvernances (démocratie à contrepouvoir et État de Droit d'un côté, et démocratie de type clientélisme et restes d'autoritarisme de l'autre). L'hypothèse d'un schéma commun de lutte contre le barrage malgré des différences de gouvernance suggère un mouvement issu des mêmes racines.

Les deux cas ont été choisis parce qu'ils sont développés à partir de la construction d'un barrage ; et dans les deux territoires, "les activistes" ont acquis un type de revendication sociale seulement à partir du développement du conflit. En plus, actuellement ces deux « conflits pour l'eau » sont les plus représentatifs dans chaque pays (Mexique et France). De plus, elles se trouvent dans zones considérées comme hautement vulnérables par les enjeux en face du Changement Climatique. Il s'agit aussi d'une étude comparative à partir des différences et les similitudes que chaque conflit présente, surtout on veut analyser les différents dispositifs d'action de la société civile, puisque les intérêts et les valeurs définissent le type de coalition et politique publique.

BIBLIOGRAPHIE

Lascoumes Pierre, Jean-Pierre Le Bourhis 1996. *Des « passe-droits » aux passes du Droit*, Sciences Po, Paris.

Massardier G., Poupeau F., Mayaux P., Mercier D., Robert J. (2014). *Les coalitions mutineuses d'action publique. Un modèle interprétatif des conflits pour l'eau dans les Amériques*. Cahiers des IFRE, Fondation Maison des sciences de l'homme, Urbanisme et dérèglement climatique, pp.63-80.

Tarrow Sidney & Tilly Charles. (2015). *Politique (s) du Conflict*, Sciences Po, Paris.